



Réduire le fardeau administratif

Les médecins de famille consacrent entre

10 et 19

HEURES



par semaine à des tâches administratives, dont certaines qui sont de moindre valeur. Ce temps pourrait être mieux employé à offrir des soins aux patients. Ces tâches

administratives contribuent largement à l'épuisement professionnel des médecins et compromettent le recrutement et la rétention.

Recommandations

- Éliminer ou simplifier les lourdes exigences administratives liées aux formulaires fédéraux
- Développer des solutions d'orientation des patients plus efficaces
- Adopter des mesures législatives pour cesser de dépendre des médecins de famille pour les attestations de maladie et l'accès aux prestations d'assurance



Solutions clés

Éliminer ou simplifier les exigences administratives liées aux formulaires fédéraux

- Le formulaire du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et le formulaire du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC) du gouvernement fédéral **sont identifiés comme des contributeurs majeurs au fardeau administratif des médecins de famille.**

- Le **formulaire du CIPH** peut prendre jusqu'à une heure à remplir, ce qui représente au cumulatif plus de

1 000 000

de consultations perdues chaque année.

- Le formulaire du PPIRCC peut prendre en moyenne 50 minutes à remplir, ce qui représente plus de

238 000

consultations perdues chaque année.



- Réformer le CIPH :

- Éliminer l'obligation légale de faire remplir le formulaire du CIPH par un médecin de famille
- Mettre en place un processus axé sur les citoyens, avec une vérification par un système d'audit pour prévenir la fraude

- Simplifier le formulaire du PPIRCC :

- Numériser et simplifier le formulaire, notamment en éliminant les répétitions
- Assurer une juste rémunération pour le remplissage des formulaires imposé par le gouvernement ou transférer la responsabilité de ces formulaires des médecins de famille en milieu communautaire vers les agences gouvernementales

Développer des solutions d'orientation des patients plus efficaces

- Le déploiement à l'échelle nationale des réussites provinciales, comme **l'outil Pathways BC**, peut améliorer l'efficacité de l'orientation des patients.

Appuyer les lois provinciales/territoriales qui visent à diminuer la nécessité de recourir aux attestations de maladie et autres formulaires de tierces parties

- Les Canadiennes et Canadiens ont demandé

12,5 millions

d'**attestations de maladie** au cours de la dernière année.

- Soutenir les efforts législatifs provinciaux/territoriaux visant à limiter l'exigence des attestations de maladies pour les maladies mineures et les absences de courte durée, comme cela a été fait en **Nouvelle-Écosse** et en **Ontario**. En plus de limiter les attestations de maladies, le **Québec** réduit également le fardeau administratif en interdisant aux payeurs tiers (assureurs et administrateurs d'avantages sociaux) d'exiger des services médicaux inutiles pour obtenir des remboursements.



Veuillez écrire à l'adresse healthpolicy@cfpc.ca si vous avez des commentaires ou des questions.